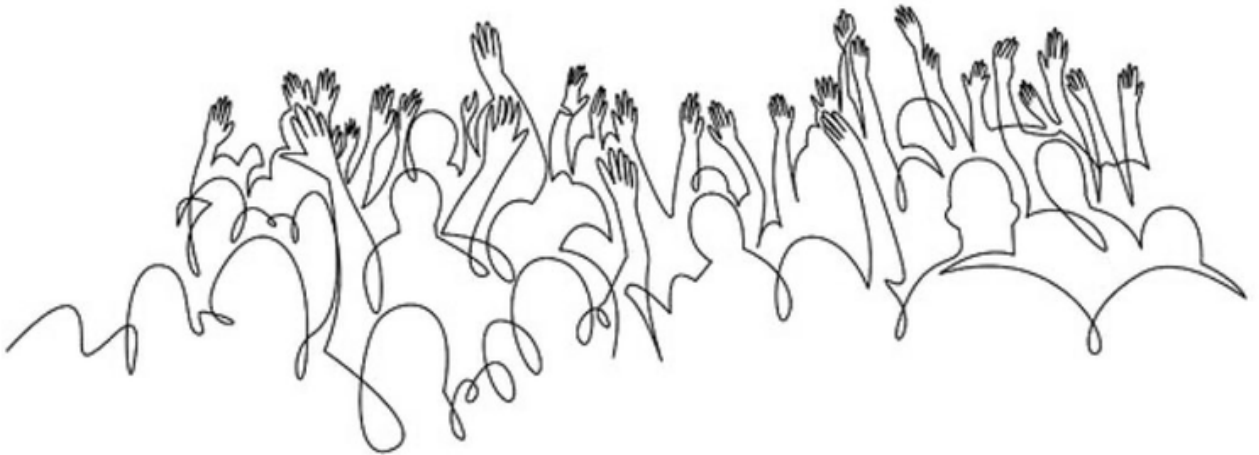


MINERVA

Association Femmes et Droit de l'Université d'Ottawa



*Nous voulons
vous entendre !*

ÉLARGISSEMENT DU MANDAT

L'AFDUO élargit son mandat pour s'attaquer à toutes les formes de discrimination fondée sur le sexe, plutôt que de se concentrer uniquement sur la discrimination à l'égard des femmes. Cet élargissement vise à inclure les personnes non binaires et bi-spirituelles, ainsi que d'autres personnes victimes de discrimination fondée sur le sexe.

Afin de nous assurer que nous adoptons la bonne approche, nous voulons connaître l'opinion des personnes de genre différent pour savoir comment l'AFDUO peut mieux répondre à leurs besoins et défendre leurs intérêts. Les personnes qui souhaitent partager leurs idées peuvent le faire de façon anonyme en cliquant sur le lien ci-dessous ou en communiquant avec l'équipe par l'entremise de la page Facebook de l'AFDUO. À l'avenir, l'AFDUO s'efforcera d'inclure des personnes issues de la diversité des sexes dans ses processus décisionnels.

L'élargissement de notre mandat n'est qu'un premier pas vers une lutte plus significative contre la discrimination fondée sur le sexe, mais c'est une étape nécessaire pour aller de l'avant.

LIEN: [Commentaires sur le changement de mandat de l'AFDUO](#)

**REJOIGNEZ-
NOUS !**

Événements en mars

Événement d'entraide du
mois de la femme
AFDUO

jeudi, le 3 mars

11h30 - 12h45

Inscrivez-vous [ici](#)

Rejoignez-nous pour
découvrir le travail du
Minwaashin Lodge
Indigenous Women's Support
Centre et un cours de yoga !

Mise en réseau avec des
professionnels du droit
South Asian Law Student
Association (SALSA)

jeudi, le 3 mars

18h30 - 19h30

Inscrivez-vous [ici](#)

La prochaine nomination à la CSC, la diversité et l'impartialité

Par Julia Yunji Chung, 2L

Le 24 février, le juge Moldaver a annoncé sa retraite de la Cour le 1er septembre 2022. Plusieurs mois avant cette annonce, le juge Jamal a été nommé comme première personne de couleur à la CSC. Ces changements m'ont incité à réfléchir sur la diversité et l'impartialité.

La diversité est nécessaire à l'impartialité

La diversité de la Cour est importante parce qu'aucun individu ne peut être vraiment impartial. Les gens sont le produit de leurs expériences et de leurs antécédents. Pourtant, l'impartialité signifie "être libre de toute incitation ou prédisposition envers une partie de préférence à l'autre". La véritable impartialité exigerait donc qu'une personne se détache de ses valeurs, de ses expériences et de ses opinions, ce qui est impossible à réaliser. Par conséquent, la loi actuelle n'est pas le produit d'une impartialité totale. Le juge Jamal est le premier juge racialisé de la CSC. La juge Bertha Wilson a été la première femme à être nommée à la CSC en 1982. La loi actuelle reflète le fait que la magistrature au Canada a toujours été et continue d'être dominée par des hommes de race blanche.

Pour renverser cette perspective dominante des hommes blancs, la Cour a besoin de diversité. Les individus issus de groupes minoritaires voient le monde et ses injustices d'un point de vue différent de celui d'un groupe non minoritaire. Par conséquent, la diversité joue un rôle majeur dans l'introduction de "l'impartialité" dans la Cour. Si nous voulons vraiment que la Cour contribue à l'équité au Canada et contrecarre les injustices du passé, le Canada devrait nommer à la Cour des personnes ayant des antécédents et des expériences diversifiés.

J'ai bon espoir que la prochaine nomination améliorera la diversité - et l'impartialité - de la Cour.

Garnir votre boîte à outils de résilience : gestion proactive du stress

L'Association du Barreau de l'Ontario Mindful Lawyer Series / Student Section Program

lundi, le 7 mars

12h00 - 13h00

Inscrivez-vous [ici](#)

Journée internationale de la femme 2022

L'Association du Barreau de l'Ontario

mardi, le 8 mars

17h30 - 19h00

Inscrivez-vous [ici](#)

Date limite à venir

Concours de dissertation : Écrire au féminin

Forum des avocates de l'ABC

lundi, le 2 mai 2022

Cliquez [ici](#) pour plus d'informations

Le 8 mars : Bonne journée internationale de la femme!



""Le changement réel, le changement durable, se produit étape par étape.."
-Ruth Bader Ginsburg

Actualité juridique : Le Texas qualifie les soins d'affirmation du genre d'abus sur les enfants

Par Taylor Bain, 3L

Avertissement: Les pratiques anti-trans

Le 22 février 2022, le gouverneur du Texas, Greg Abbott, a ordonné au département des services familiaux et de protection de l'État d'enquêter sur les allégations de soins d'affirmation du genre pour les enfants transgenres, qualifiant ces pratiques de maltraitance des enfants. La décision complète les lois anti-trans du Texas et soumet à des sanctions pénales les parents et les institutions agréées qui facilitent les soins d'affirmation du genre, comme la fourniture aux jeunes transgenres de médicaments et d'hormones supprimant la puberté. La décision impose également des sanctions pénales aux professionnels agréés, tels que les enseignants, les médecins et les infirmières, qui sont en contact direct avec des enfants recevant des soins médicaux d'affirmation du genre et qui ne signalent pas ces soins comme des abus sur les enfants.

Bien que le gouverneur ait présenté la loi comme visant à protéger les enfants, les experts de la santé des transgenres soulignent que la limitation des soins d'affirmation du genre nuira considérablement aux jeunes transgenres.

Vous ne savez pas comment aider? Voici une liste d'organisations au Texas qui pourraient avoir besoin de votre soutien : <https://twitter.com/herong/status/1496611035196891139?s=20&t=p3n2xn0j7KKFGMEWUf1AFQ>.

Je vous encourage également à en apprendre davantage sur le travail des organisations transgenres au Canada.

MERCHANDISE

Nous sommes en train d'organiser la vente de nos marchandises ! Restez à l'écoute pour des mises à jour en mars.

Law Needs
Feminism Because

WOMEN
AND
THE
LAW



WOMEN IN LAW



RETROUVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

Twitter : @uoawl

Facebook : @uoawl

Instagram : @ottawaawl

Site web : uoawl.org

